

Ils appellent les Angevins à sauver les arbres

La Sauvegarde de l'Anjou les invite à dresser une carte participative des arbres abattus et encore debout, à signer une pétition et à exprimer leur vigilance.

La mobilisation

Depuis deux ans, l'abattage des arbres, par centaines, se succède à Angers. Des Angevins et des habitants des communes de la couronne s'organisent autour de la Sauvegarde de l'Anjou, fédération de 20 associations, pour les défendre, qu'ils soient pépiniéristes, paysagistes, jeunes soucieux du réchauffement climatique, membres actifs de différentes associations.

« Les témoignages remontent de partout. Des arbres sont abattus, parfois au mépris du PLUi, le plan local urbain intercommunal, indique Yves Lepage, président de la Sauvegarde de l'Anjou. Aujourd'hui, à Angers, le passage en force des promoteurs immobiliers est devenu la règle. Et les protestations des habitants ne sont pas entendues. Il nous faut mobiliser une force citoyenne, montrer aux habitants qu'on peut s'opposer. Il y a des élections dans deux ans, ne pas l'oublier ! »

« Plus se laisser tromper par de fausses promesses »

Yves Lepage donne le dernier exemple en date. Une centaine d'arbres du parc Sainte-Anne, aux Ponts-de-Cé, seront abattus pour laisser la place à un lotissement, alors que le site est classé « présence arborée recon nue » au PLUi.

Les membres de la Sauvegarde de l'Anjou considèrent le végétal essentiel à Angers. « Le végétal, patrimoine issu d'une tradition locale de pépiniéristes, en ville, joue un rôle



Le président de la Sauvegarde de l'Anjou et la vice-présidente proposent à tous les habitants d'Angers de participer à l'élaboration d'une carte des arbres d'Angers. Un enjeu urgent, face à leur abattage et au réchauffement climatique.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

essentiel contre la pollution et le réchauffement, rappelle sa vice-présidente, la juriste Florence Denier-Pasquier. Il y a un an, on avait déjà alerté sur les conséquences de ces abattages. Mais on n'a jamais de réponse. Si on compare la masse foliaire qui est supprimée et celle de petits arbres d'un maximum de six mètres de haut, censés remplacer des arbres majestueux de quinze

mètres de haut, cela ne compense pas. »

L'association encourage tout habitant à s'engager. Une pétition en ligne a déjà recueilli 1 200 signatures. Et chacun est invité à l'élaboration d'un inventaire, d'une carte participative où tous les arbres seront répertoriés et marqués, arbre par arbre, comme cela s'est fait à Bouchemaine.

« Aujourd'hui, on ne veut plus se

laisser tromper par de fausses promesses qui ne résistent pas aux promoteurs pour des projets qui ne sont pas d'intérêt général », affirme Yves Lepage qui, avec l'équipe, doit rencontrer les élus prochainement.

Sauvegarde de l'Anjou, 14, rue Lionnaise. Tél. 02 41 34 32 24. Site internet : www.sauvegarde-anjou.org.